

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Janvier 2024

03x24

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE TINO ROSSI A L'ASSOCIATION AGIR POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION CARITATIVE

L'association AGIR, présidée par Jean-Marc François - Siret : 45397874400010, a sollicité la commune pour l'organisation d'un spectacle caritatif au profit de l'association Pour le sourire d'Isaac, association dévouée à accompagner et à réaliser les rêves d'enfants souffrants de cancer pédiatrique, le samedi 17 février 2024.

Compte tenu de l'intérêt de cette démarche, il est proposé au Conseil Municipal la mise à disposition gratuite de la salle Tino Rossi pour l'organisation de cette manifestation caritative.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

– APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle Tino Rossi à l'Association Agir le 17 février 2024.

– SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL